L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00

Six Mois................ 1 50

Quatre Mois............. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

No 74,241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci après—

1° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 1 et 2, de l'ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième, Thomas (anciennement rue Fulton) d'après le plan No 58 dans les registres de G. R. Stringer, ancien notaire. Lesdits lots mesurant comme suit à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32 de face à la rue Rousseau par 115 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième; et le lot No 2, 31' 9" de face à la rue Rousseau, par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627—29—31—33 rue Rousseau.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Willow [autrefois rue Martin] et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. S. Phelps ancien voyer, le 1er janvier 1846, et d'après un autre plan par Giroux et Castaing, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposé en l'étude de R. H. Ker, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara, plus ou moins, par 126' 7" 1" de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations sont connues comme 1205 07 rue Clara.

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins par 126' 7" 1", plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a à un an ou en un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication le même devant être garanti avec 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être payés par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs les assurances devant être payées en cas de feu au porteur des billets devant être fournies par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.

P. A. Ducros, avocat.
F. D. Charbonnet, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato Encanteur, Je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés foncières suivantes:

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot No Trois de l'ilet No 11, lequel est borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelée la "Commune", lequel dit lot mesurant plus ou moins trente et un pieds de face sur chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur s'étendant de l'une à l'autre des dites rues de cent vingt pieds, plus ou moins, le tout en mesures française.

Les améliorations sont connues No 313 rue N. Remparts et consistant en une résidence splendide en briques. La propriété sera vendue sujette au bail là-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Royale sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Dumaine par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. F. Durel.

Les améliorations sont connues comme le No 805 rue Royale et consistant d'un cottage-résidence. La propriété sera vendue sujette au bail là dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

3. Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Quartier, Miro et Hôpital, et mesurant trente pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente cinq pieds entre lignes parallèles, lequel lot est composé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, le 12 septembre 1865, étant la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt treize pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1215 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette à bail là dessus. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront issues sur application.

4. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier, et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Galvez, cent trente six pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot "A", cent quarante deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Quartier et quarante pieds cinq pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond, ensembles avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve, le tout d'après un plan fait par Edgar Pilié, architecte le 3 septembre 1881 et d'après aussi, à un plan, du dit lot fait par ledit Edgar Pilié et annexé à un acte de Joseph Cuvillier, notaire le 20 novembre 1882.

Les améliorations sont connues comme le No 1210 rue Galvez et consistent en un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail là-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront issues sur application.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans, représentée par des billets de lien de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1905, payer pour les actes de vente pardevant Marshall Quintero notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

MM. Clegg & Quintero, avocats. Bâtisse Hennen.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 9 10

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Dans l'affaire de Mme Bertha Regas vs les mineurs Emile, Oswald et Louis Mohr et als.

No 74,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune — JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 29 novembre 1904, et signé en cour ouverte le 5 décembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D. dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites à savoir—

Premier—Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet Nos 505-506, borné par les rues Annette, Villeré, Urquhart et St Bernard, désigné par le No "vingt" sur un plan fait par C. A. De Armas, le 3 novembre 1856, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Annette sur 101 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Villeré, mesure américaine. Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1382 et 1384 rue Annette.

Deuxième—Un lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No Trois et mesurant 34 pieds de face à la rue St Bernard, 91 pieds 6 lignes de profondeur sur une ligne le séparant du lot No 2, aussi 102 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 26 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1377 rue St Bernard.

Troisième—Un lot de terre situé dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 6 sur un plan déposé en l'étude de Jos. Cuvellier, ancien notaire, ledit lot mesurant 34 pieds de face à l'avenue St Bernard, 127 pieds de profondeur sur une ligne laquelle le sépare du lot No 5 et 137 pieds 7 pouces et 2 lignes (plus ou moins) de profondeur et façade à la rue Villeré, et 26 pieds sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot consistant en une épicerie à l'encoignure des rues Villeré et St Bernard et un cottage simple faisant face à la rue Villeré.

Quatrième—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 496, borné par les rues Français, Urquhart, Touro et Marais, désigné par le numéro Un formant l'encoignure des rues Français et Urquhart, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Français par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Urquhart. Les améliorations sur le dit lot consistant de deux maisons, une à l'encoignure et l'autre sur la rue Urquhart.

Cinquième—Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 508 borné par les rues St Antoine, Bourbon, Urquart et Villeré, désigné par le numéro "Douze", sur un plan dressé par M. Pilié voyer daté le 21 avril 1836, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine, par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur mesure américaine.

Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1371 et 1373 St Antoine.

Sixième—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet Nos 623 624, borné par les rues Villeré, Robertson, Annette et St. Bernard formant la moitié de l'ancien lot No 491 de l'ilet 46 et mesurant en mesure Américaine 31 pieds 11 pouces de face à la rue Villeré par 159 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations sur le dit lot portant le numéro municipal 1607 rue Villeré.

Septième—Une portion de terre située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant en mesure américaine environ 33 pieds 4 pouces de face à la rue Villeré sur 60 pieds mesure française de profondeur et façade à la rue Annette, étant une partie de l'ancien lot No 429 de l'ilet No 46. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1683 rue Villeré.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte ou les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, etc. Les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat de 1904, et la police ou les polices d'assurance sur la propriété. Aussi déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur les actes de vente devant être passés pardevant John Watt Dufly, notaire aux frais des acquéreurs.

Jos Lautenschlaeger, avocat pour le plaignant.

11 déc—11 18 24 25—janv 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur du Quatrième District

Dans l'affaire de Mme Emelia Mulbank administratrice.

Succession de Mme Dorothea Stisse vs les mineurs Théodore Coppersmith et John Coppersmith.

No 73,812—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune - JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 5 décembre 1904 et signé le 9 décembre 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C. dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 116, borné par les rues Constance, Sixième, Laurel et Septième désigné sur un plan fait par H. W. W. Reynolds député voyer de ville le 2 mai 1904, par la lettre "C". Ledit lot mesurant commençant à une distance de soixante cinq pieds cinq pouces de l'encoignure des rues Septième et Constance trente pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-six pieds six pouces avec l'usage d'une allée commune de deux pieds deux pouces et six lignes de largeur à la rue Constance sur une profondeur de vingt sept pieds six pouces où il se termine. Ledit lot C est une subdivision d'une portion de terre autrefois désignée par la lettre B et formant une portion des lots originaux dix sept et dix huit.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le ci-dessus, désigné sur le même plan comme le ci-dessus par la lettre "D". Ledit lot commençant à une distance de quatre vingt dix huit pieds sept pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Constance et Septième et mesurant vingt huit pieds huit pouces et une ligne de face à ladite rue Constance sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Septième le long d'une allée le séparant du lot C de vingt sept pieds six pouces, de là allant parallèlement à la rue Constance deux pieds deux pouces et six lignes, de la parallèlement à la rue Septième trente neuf pieds, de là parallèlement à la rue Constance trente pieds dix pouces et sept lignes et de là parallèlement à la rue Septième, soixante six pieds six pouces à la rue Constance avec l'usage d'une allée commune aux lots "C" et "D" deux pieds deux pouces et six lignes de largeur à la rue Constance sur une profondeur de vingt sept pieds six pouces. Ledit lot D est une subdivision d'une portion de terre désignée par la lettre B et formant une portion des lots originaux dix sept et dix huit.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant James Boyd Gruzage notaire aux frais des acquéreurs.

G. Kronenberger avocat pour la plaignante.

11 déc—11 18 24 25—jan 1 8 12

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

1786 acres de terre

Dans la paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Alice Lee McCoy et als vs L. Z. Gowers.

No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs - Bureau 124 rue Carondelet — JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir:

1° Le nord 1/2 section fractionnelle 22 contenant 316.83 acres.

2° Lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4, et S. E. 1/4, et S. E. 1/4 de N. E. 1/4 de la section 21, contenant 173.84 acres.

3° 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 du S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119.90 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22, et le lot 5 de la section factionnelle 23, contenant 122.28 acres.

5° Les lots 2, 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125.50 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 4, 5 et 6 de la section 28 contenant 387 acres.

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 23 sur le "East Fork du Bayou Barbary 10.50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10° 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11° 190 acres dans la section 42, connue comme la "Demar's Place" dans toutes les propriétés ci dessus T. 8 S. R. 5 E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierson, Walton & Pierson, Branch K. Miller, avocats.

11 déc—11 18 25—jan 1 8 12

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

835-837 AVENUE ESPLANADE,

Entre Bourbon et Dauphine

1017 RUE TOURO,

Entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,53— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Par de J. Spear Encanteur — Bureau 802 rue Perdido.

Mercredi, 11 janvier 1905.

A midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 6 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci après décrites à savoir

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 157 borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Bourbon et Dauphine, lequel lot est désigné par la lettre "A" et commence à une distance de 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de l'encoignure de la rue Dauphine, et mesure 34 pieds 10 pouces 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 65 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, d'après un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 4 novembre 1881, annexé à un acte de M. T. Ducros, autrefois notaire, daté le 8 novembre 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835-837 avenue de l'Esplanade.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de H. Nisler par acte de Charles J. Théard notaire daté le 29 novembre 1898, Enregistré C. O. livre 174, page 65.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 375, borné par les rues Touro (autrefois Union), Français, Rempart et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro, par 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60, sur un plan du Faubourg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. Abat par acte pardevant E. Bouny autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O. livre 100, page 631.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en portions égales représentées par les billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets. L'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

11 déc—11 18 25—jan 1 8 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu, etc., de la Fonderie et Magasin de Machines dans la rue Magasin, Nos 916-918

Mme M. A. C. Rourke vs Robert E. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 671 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le MARDI le 27 décembre 1904 à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux Nos 916 et 918 rue Magasin le contenu et installations machines, matériaux et dépendances, etc., de la fonderie et magasin de machines sur les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll avocats pour la plaignante.

15 déc—15 21 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Bahns ou Barnes, et Margareth Stell, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,042 —Division A—Attendu que Clara W. Bahns, femme de William S. Blyler, et assisté et autorisé par son dit mari Wm S. Blyler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Bahns ou Barnes, et Margaret Stell, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. W. Alexander Bahns avocat.

24 déc—24 28—janv 2

Succession de Mme Pauline Jacobson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 804 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par James A. Brennan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier.—Zengel, Thomas, Suthon, avocats.

24 déc—24 28—jan 2

Succession de Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,024 — Division E—Attendu que Max Dinkelspiel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Adler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — W. O. Hart, avocat.

23 déc—23 27—jan 1

Succession de C. P. Henry Janssen

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 941—Division E. —Attendu que John Janssen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu C. P. Henry Janssen décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

21 déc—21 25 30

Succession de Vicente Ferrer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 74 467 - Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Richard, veuve de Vicente Ferrer administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Anthony J. Rossi, avocat.

21 déc—21 25 30

Succession de Francis J. Quinlan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 847. Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par John A. Quinlan, Dr S. M. Fortier et Mme Eugenia Quinlan exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg & Quintero, Chas T. Soniat, avocats.

20 déc—20 21 27

Succession de Mme Sarah Nathan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 74 199—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Michael H. Hoffman, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — H. Michel, avocat.

20 déc—20 24 27

Succession de Anthony Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 74,344 — Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Stokes, veuve de Anthony Scott, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier Dart & Kernan, avocats.

20 déc—20 24 29.

Succession de John Connors.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,960 —Division A —Attendu que Thomas Shay a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Connors, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier, Geo. Montgomery avocat.

18 déc—18 22 27

Succession de William S. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 16,461—Division D—Attendu que William Temple Doswell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Pike, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — H. C. Cage, Pierre Crabites, Gus J. Brian, avocats.

17 déc—17 21 26

Succession de Samuel Jamison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 213 —Division A —Attendu que Irwin Jamison a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaire dans la succession de feu Samuel Jamison, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier — Cage, Baldwin & Crabites avocats

16 déc—16 20 25

Succession de Miguel Joseph Cross

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 74,956. Division E — Attendu que Jules Frederick Cross, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Miguel Joseph Cross, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Robt J. Maloney, avocat.

16 déc—16 20 24

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904 dans l'affaire de la succession de Pedro Cuquet, No — Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci-après:

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No un (1), borné par le Chemin public, les rues Orléans, Odéon et Homer, désignés comme lots numéros 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit: le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32' 3" de face au Chemin public, sur 191' de profondeur et façade à la rue Odéon, 178' 4" 3'" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29' 5" en largeur dans le fond. Le lot numéro deux, mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178' 4" 3'" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165' 8" 9'" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29' 5" 4'" de largeur dans le fond, le tout d'après le plan de Joseph Cuvelier daté le 26 février A. D. 1837. Mais ces mesures desdits lots maintenant plus ou moins par rapport aux empiètements du fleuve. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence, dépendance et écurie. Lot numéro quatre (4) mesurant 30' plus ou moins de face au Chemin Public 30' de largeur sur la ligne du fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 154' 2" de profondeur de l'autre côté ou la ligne du côté gauche d'après le plan dressé par Edgar Pilié, voyer daté le 25 octobre A. D. 1882 annexé à un acte de James Fahey, ancien notaire en cette ville, daté le 22 janvier 1883, mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistant en une petite maison simple en bois. Le lot numéro vingt cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' de profondeur. Les lots numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 23' 6" de face à la rue Odéon sur 117' de profondeur d'après le plan desdits trois lots décrits les derniers fait par J. A. Prevost daté le 25 mai A. D. 1883 et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier, ancien notaire de cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique, jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. S. Mahoney notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur.

20 nov—20 27—déc 3 10 17 24 27

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

A. W. Moffet vs A. C. Sartana.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,607—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Louis P. Paquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1904, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot d'épiceries assortis liqueurs, baril contenant du whiskey, vins, boîte à bière, balance, réfrigérateur, etc, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—Comptant. WM J. BRADY Constable. Dinkelspiel & Hart avocats pour le plaignant.

18 déc—18 25 29

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983. A Alger au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315.

PHONE 376.

18 sept—1 an—dim mer ven

AVIS AUX CREANCIERS.

Mme Lillian Hill Gregson versus Bourque Optical Co Ltd

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,704— Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) qu'ils peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jacques Beck, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — H. L. Lazarus et H. Michel, avocats.

20 déc—20 24 29

Succession de Mme M. A. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 973—Division C. Attendu que William Temple Doswell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme M. A. Pike décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier. — H. C. Cage, Pierre Crabites avocats.

17 déc—17 21 26

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

De bois de construction et de manufacture du Premier District, à un ilet seulement du Nouveau Bassin et à deux ilets du chemin de fer électrique de la rue Washington.

Succession de Samuel Powers.

No 42,592 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 42,592 daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot No 2 dans Marley, maintenant l'ilet No 742 de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par l'avenue Marley, maintenant Lowerline, les rues St Pierre, Dix-septième, maintenant Vénus, et Versailles maintenant Aglaé, ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix-septième ou Vénus et Versailles ou Aglaé.

Conditions Comptant—10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix,

A proximité du Ferry, Marché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeline Brown, femme d'Alfred Clark

No 74 540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI le 27 décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulées la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 7 autrefois No 21 borné par les rues Alix, Séguin avenue Pélican et la rue Bouny (autrefois Peters) d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T. Caire alors un notaire en cette ville d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations compreuant le cottage double 218 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 par mois.

Conditions Comptant 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymour notaire aux frais de l'acquéreur.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale
—ev—lan